

<http://www.snetap-fsu.fr/Les-revendications-pour-l-Enseignement-Agricole-Public-guyanais.html>



# Les revendications pour l'Enseignement Agricole Public guyanais

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 31 mars 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Nous avons parlé du secteur agricole et plus particulièrement de la place de l'enseignement public agricole en Guyane.**

**Nous soutenons tous les agriculteurs et le monde agricole ( coop, transformateurs, fournisseurs,...) qui bloquent la DAF/[ASP](#) à Cayenne.**

Nous voulons avec l'Education Nationale aussi plus de denrées alimentaires produites et transformées en Guyane dans nos cantines et cuisines centrales ( hôpitaux par exemple).



## Revendications pour des formations au service du développement agricole, forestier et environnemental de la Guyane

Après concertation, les revendications du lycée agricole de Matiti au service du développement économique et social de la Guyane sont les suivantes :

### FORMATION :

- Reconnaissance du REP+ pour l'enseignement agricole.
- Augmentation de l'offre de formations en fonction des besoins locaux et anticipation par rapport au calendrier des démarches et au développement de la Région.
- Développement des antennes de formations de L'[EPLEFPA](#) sur le territoire ( Maripasoula/Papaïchton, Cacao/Régina, Saint Laurent/Mana) et élargissement à d'autres communes ( Saint Georges, Camopi, Iracoubo/Sinnamary etc. )
- Reconnaissance de l'enseignement des langues des pays limitrophes à la Guyane (espagnol ,portugais et hollandais)
- Ouverture de formations pour le développement du secteur de la Pêche du [CAP](#) au [BTS](#) : aquaculture, formation maritime et conchylicole. Transformation des produits de la pêche.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS ET MATERIELS :**

- Reclassement de l'établissement
- Agrandissement du lycée (manque de salles actuellement)
- Insonorisation des salles de cours.
- Création d'un service de restauration et d'un atelier agroalimentaire.
- Fonds FEADER :

1° versement immédiat des subventions FEADER 2016

2° simplification des demandes de subventions et mise en place d'avance.

## **DEMANDE DE MOYENS HUMAINS :**

- Demande d'un éducateur spécialisé en vie scolaire.
- Demande d'assistants en langues maternelles.
- Inscrire l'établissement sur la liste des établissements prioritaires de première affectation.

## **APPRENTISSAGE ET EMPLOI :**

- Augmenter les primes à l'apprentissage pour les employeurs afin que la motivation des entrepreneurs, bien réelle, ne soit plus affectée par un coût insupportable ainsi que par des subventions versées après coup ( parfois 24 mois après le départ des apprentis)
- Les collectivités doivent se montrer responsables et solidaires en employant un jardinier paysagiste dans les équipes municipales et/ou des jeunes diplômés dans le domaine du développement et de l'animation des territoires ruraux (Formation DATR).

## **AIDES AUX JEUNES AGRICULTEURS :**

- Simplification pour les demandes d'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs le plus souvent décontenancés devant la complexité des démarches ( moins de 5% des jeunes diplômés en agriculture accède à l'installation)
- Simplification des démarches pour accéder à la création d'entreprises.

## **DEMANDES SPECIFIQUES POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE DE L'EPLÉFPA :**

- Augmentation des moyens financiers et humains sur l'exploitation agricole de l'établissement.

Demande de dotations supplémentaires : à situation particulières (climat, éloignement géographique par rapport aux fournisseurs) subventions particulières hors budget.

- **Agro-écologie :**

1° la situation singulière de la Guyane réclame plus de temps pour la recherche, plus de temps aussi pour le désherbage (deux saisons seulement :saison des pluies et saison sèche, d'où un taux d'enherbement constant), plus de connaissances spécifiques liées à l'agriculture tropicale d'où la nécessité de subventions particulières pour embaucher un personnel qualifié .

2° Nécessité d'une dotation supplémentaire pour le pôle animal.

Demande d'un équipement performant et moderne adapté pour une agriculture bio et/ou raisonnée pour l'exploitation agricole de l'EPLFPA afin de remplacer l'équipement obsolète.  
traitement et déblocage des dossiers de subventions et de modernisation.

## DEMANDES DE DEVELOPPEMENT :

- **Développer la zone de Matiti** comme zone pour la création d'entreprises agroalimentaires en cohérence avec le plan proposé depuis une vingtaine d'années et laissé en friche.

- **Création d'un abattoir de volailles.**

- **Non à la ferme tropicale proposée par la CTG** qui fait doublon avec les activités du lycée (expérimentations végétales et animales.)

Utiliser les fonds publics pour le développement et non pour une création-doublon.